

# Etat des lieux de l'Association et projet d'école, où en sommes-nous aujourd'hui ?

## 1 - Bilan des activités de l'association :

### 1.1 Les ateliers périscolaires

- Les **ateliers Montessori pour 3-6 ans** fonctionnent bien et ont toujours lieu le lundi matin, mercredi matin et mercredi après-midi. Pour cette deuxième année de fonctionnement, nous accueillons environ 5 à 7 enfants par atelier, une fréquentation en progression par rapport à notre année d'ouverture 2015-2016.
- Les ateliers ont lieu actuellement dans les locaux de l'ancien centre de loisirs de la JL au 42, rue Charles Robin 01000 Bourg en Bresse. Le loyer demandé pour la rentrée 2017-2018 étant trop élevé, les ateliers se poursuivront pour l'année scolaire 2017/2018 au 481, chemin du Mont 01000 St Denis Les Bourg.

### 1.2 Les demi-journée "Découverte Montessori pour adultes"

- Suite à une forte demande des parents et de professionnels (enseignants, psychologues, étudiants, assistantes maternelles...), nous avons proposé une demi-journée par trimestre de "**Découverte Montessori pour adultes**" pour découvrir les bases de la pédagogie de Maria Montessori. Ces "ateliers" adultes ayant un fort succès, nous les reconduirons pour 2017-2018.
- De plus, cette année 2017-2018, des centres de formations (ADEA, IREIS Bourg en Bresse...), nous ont sollicités pour des interventions auprès de leurs étudiants, ce que nous avons assuré en partie car les éducatrices ne pouvaient assumer toutes les heures demandées par manque de temps.

### 1.3 Bilan financier de l'association :

Il est positif en sachant que les 2 éducatrices qui assurent les ateliers ne sont toujours pas rémunérées et que l'association ne fonctionne qu'avec des bénévoles que nous remercions vivement.

## 2/ Le projet d'école alternative

- Il n'est pas possible de prévoir une ouverture de l'école pour la rentrée de septembre 2017. En effet, nous ne disposons pas encore d'un local aux normes ERP (Etablissement Recevant du Public) et il manque des personnes au sein de l'association.

**Pour que l'école puisse voir le jour en septembre 2018, il est impératif que des personnes, des parents intéressés pour scolariser leurs enfants dans l'école rejoignent l'équipe pour consolider et soutenir le projet.**

- Un sondage avait été réalisé au mois de février afin de se rendre compte du nombre de personnes intéressées par une école alternative. Une centaine de familles y ont répondu. Parmi ces familles, il y en a 46 qui ont répondu qu'elles accepteraient un coût se situant autour de 400€/mois par enfant.

De plus, ce sondage nous a permis de voir que les familles intéressées par ce projet souhaitaient voir une école alternative s'implanter sur Bourg en Bresse ou ses alentours. Nous avons déjà regardé s'il existait des villages proches de Bourg où il n'y a plus d'école, ce qui aurait pu être une piste afin de trouver un local. Or ce n'est pas le cas. Et il est également difficile de vouloir implanter une école privée dans une petite commune ayant déjà une école publique.

- L'équipe actuelle manque de compétences en matière de comptabilité mais avec l'aide de l'AGLCA, nous avons tout de même pu commencer à ébaucher un nouveau budget prévisionnel. Celui-ci nous fait bien prendre conscience que la scolarité qui sera demandée aux familles servira essentiellement à rémunérer le personnel, les salaires étant calculés au plus juste en tenant compte de la convention collective des écoles privés hors contrat.

Notre souhait pour la première année serait d'ouvrir une classe d'une quinzaine d'enfants (nous ne souhaitons pas dépasser un effectif de 20 élèves) ayant entre 3 et 6 ans et une autre avec quelques enfants de 6 et 7 ans (il semble difficile d'accepter des enfants plus âgés ayant déjà passé du temps dans

un système scolaire plus classique). Il y aurait donc besoin de 2 éducatrices et d'une assistante (pour la 1ère année de fonctionnement).

Cette école se veut collaborative et il sera également demandé aux parents de s'investir dans son fonctionnement.

Toutefois, même si nous demandons en moyenne 400€/mois par enfant aux parents pendant les 10 mois d'une année scolaire, la masse salariale représente quand même plus de 85% du budget et ce poste ne peut pas être réduit.

#### - Nos besoins, humains en priorité :

Pour mener à bien le projet, il est nécessaire que de nouvelles personnes puissent s'investir et viennent rejoindre notre petite équipe.

Nous devrions également pouvoir bénéficier à partir de septembre 2017 d'un DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) afin de nous aider à structurer notre projet, à définir les postes à pourvoir et les missions à accomplir.

Nous recherchons de l'aide et de nouvelles personnes pour aider les membres du Conseil **d'administration** de l'Association et pour **le projet d'école** :

1 - Pour le **C.A. de l'association** des Chemins de Traverse

\* **un(e) trésorier(e)**

\* **un(e) secrétaire** pour les comptes-rendus, la gestion des mails...

\* une personne pour gérer **la communication** : le site internet, la page Facebook, la presse locale...

2 - Pour le **projet d'école** :

\* des personne(s) pouvant aider à poursuivre la **recherche d'un local** (démarche auprès des agences immobilières, des collectivités locales, des particuliers, (annonces, recherches sur internet, lecture des différentes réglementations...)

\* des personnes pour nous soutenir dans la **recherche de mécénats et de subventions**. Ce travail a été commencé. Des demandes de subventions ont été faites pour les ateliers (ex : la mairie, la CAF,...) ainsi que du mécénat (ex : le crédit Coopératif, Caisse d'Epargne...)

\* des personnes pour **la comptabilité** et le **budget prévisionnel** de l'école

**Notre priorité est d'étoffer notre équipe.** Nous serons heureux d'accueillir des parents, des bénévoles sensibilisés à notre projet qui ont envies de s'investir pour le ou leurs enfants ou, pour d'autres, de partager des compétences dans des domaines bien spécifiques, que ce soit pour le fonctionnement de l'école ou l'administratif.

\*\*\*Voici le résumé de quelques questions et suggestions soumises par l'assistance lors de notre réunion du 10 avril 2017

\* Conseil : faire du réseau, se faire connaître, aller rencontrer, donner des nouvelles du projet aux personnes qu'on a déjà contactées, faire un plan de communication pour promouvoir le recrutement, la connaissance du projet, les subventions, le mécénat...

Afin de faire connaître largement le projet, il est possible de faire une vidéo qui expliquerait ce qu'est une école alternative avec les ateliers périscolaires comme « accroche » et de continuer à diffuser des articles. Nous pouvons essayer d'utiliser différents biais (notamment internet et les réseaux sociaux) pour toucher le plus de personnes et créer de l'intérêt.

\* Conseil : passer à nouveau une annonce pour trouver un ou une bénévole pour nous aider à élaborer le budget prévisionnel de l'école. Deux personnes se sont proposées pour nous mettre des annonces sur le bon coin et sur les réseaux sociaux.

\* La question d'une ferme pédagogique a été posée. Nous nous sommes déjà renseignés dans ce sens mais il faut justifier d'une activité agricole et ce serait une problématique supplémentaire à résoudre.

\* Le local : il est possible de chercher une maison privée dont le propriétaire accepterait un changement de destination. 2 pièces de 100 m<sup>2</sup> avec un jardin. Loyer entre 800€ et 1500€ (grand maximum, avec les charges).

\* Matériel : nous ne pouvons pas récupérer l'ancien mobilier des écoles de Bourg mais il est possible d'essayer de demander dans les communes alentours.

\* Lorsque nous aurons établi un budget prévisionnel avec plusieurs alternatives, nous aurons plus de visibilité pour envisager la possibilité de prêt auprès de la NEF ou du crédit Coopératif, ainsi que du Crowdfunding.

Toutefois, nos recherches nous ont montré que les subventions ne peuvent être demandées pour l'ouverture de l'école qui restera une école privée hors contrat pendant 5 ans avant d'être sous contrat d'Etat. Cependant, la recherche de mécénat et dons est possible.